



Le 9 février 2011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2011
Salle Marcel Pagnol à Bures sur Yvette

- 13h15 : émargement
- 13h50 : ouverture de la séance

Le Président remercie, d'une part, les nombreux adhérents présents ou représentés qui manifestent ainsi leur intérêt pour la vie de l'association, et d'autre part, la municipalité de Bures sur Yvette pour le prêt de cette salle qui nous permet de tenir notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de ce jour, ainsi que le régisseur et son équipe pour la mise à disposition du matériel.

Patricia Salmon, Présidente de l'URAVF d'Île de France s'est excusée de ne pouvoir assister à notre assemblée.

Sont réunis dans la salle les différents membres du CA, les chargés de mission ainsi que les accueillants (es) qui contribuent cette année, comme les années antérieures au bon fonctionnement et à la bonne gestion de notre association et de nos assemblées générales. Le Président les remercie pour leur dévouement et leur précieuse collaboration.

La séance est ouverte à 13h50.

Le Président propose que les fonctions de scrutateur soient remplies par Mme Isabelle SEGRETAIN. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres de l'Assemblée.

A la date de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AVF-BGO, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de : 539

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activités – adoption
2. Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2009-2010
 - ✓ Présentation des comptes 2009-2010
 - ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
 - ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2009-2010
3. Quitus de gestion pour l'exercice 2009-2010
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2010-2011
 - ✓ Présentation du budget prévisionnel 2010-2011
 - ✓ Approbation du budget prévisionnel 2010-2011
5. Approbation du nouveau montant des cotisations à compter de septembre 2011
6. Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes
7. Questions diverses

Le Président rappelle que l'ensemble des points de l'ordre du jour de cette AGO se traiteront dans le cadre des articles 8 et 9 des statuts de l'AVF-BGO du 18 mai 2000, actualisés le 11 février 2010 qui stipule notamment :

Les assemblées générales comprennent tous les membres de l'association à jour de cotisation à la date de convocation de l'assemblée générale, ainsi que l'Union Régionale des AVF de l'Île de France, membre de droit, représentée par un ou plusieurs membres de son bureau

L'assemblée générale ordinaire se réunit valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, le président dispose d'une voix prépondérante.

Les votes ont lieu à main levée sauf si le quart des membres sollicitent un vote à bulletin secret.

Le vote par procuration est autorisé. Mais nul ne peut détenir plus d'un pouvoir.

Nonobstant cette règle, les pouvoirs en blanc adressés au siège de l'association sont présumés émettre un vote favorable aux propositions de délibérations présentées par le conseil d'administration.

Le nombre de pouvoirs ne peut pas excéder le nombre des présents votants.

Le Président rappelle que les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site internet www.avf-bgo.com, ainsi que sur place et dans les permanences.

Des listes d'émargements, il ressort :

- Membres présents : 142
- Membres représentés : 107
- Total présents plus représentés : 249

L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.
Nous passons à l'examen du point 1 de l'ordre du jour.

1 - Rapport moral et d'activités – adoption

Le Président présente le rapport moral et d'activités pour la période 2009-2010.

Il remercie tous les adhérents présents cet après-midi, toutes les personnes qui nous ont aidés à préparer cette Assemblée Générale ainsi que tous ceux qui s'investissent de près ou de loin au sein de notre association.

Le Président remercie les maires et mairies de Bures, Gif et Orsay pour le soutien qu'ils nous apportent en termes de subventions et surtout de prêts de nombreuses salles, sans ces prêts nous ne pourrions pas fonctionner avec autant d'animations et de confort.

Enfin, il remercie tous les membres du nouveau Conseil d'administration issus des élections de février 2010 qui le soutiennent dans son action quotidienne.

En premier lieu, le Président rappelle l'objet des AVF qui est :

- ✓ d'accueillir et de contribuer à l'intégration du nouvel arrivant dans la ville et/ou le pays,
- ✓ de permettre au nouvel arrivant de se reconstituer un réseau social, de réussir sa mobilité.
- ✓ de mettre en place un réseau de bénévoles disponibles, compétents et formés.

Tous les AVF ont un statut d'association relevant de la loi de 1901. Tous ont adopté les mêmes statuts en 2001 qui ont fait l'objet d'une actualisation en février 2010. Les AVF sont animés par des bénévoles, sans appartenance ni politique, ni confessionnelle.

Les 350 AVF locaux sont réunis au sein d'une des 18 URAVF (Union régionale des accueils des villes françaises), pour l'AVF-BGO, il s'agit de l'URAVF d'Île de France, présidée par Patricia Salmon qui regroupe 46 AVF. Ces URAVF adhèrent à l'UNAVF (Union Nationale des AVF), présidée depuis 2010 par Jacqueline Baroux.

En ce qui concerne l'AVF-BGO nous étions au 30 janvier 2011:

- ✓ 539 adhérents ; 149 hommes et 390 femmes (72%)
- ✓ Pour mémoire :

| Juin 2005 | Juin 2006 | Juin 2007 | Juin 2008 | Juin 2009 | Juin 2010 |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 572 | 558 | 638 | 598 | 564 | 577 |

- ✓ 232 adhérents en couple
- ✓ 84 nouveaux adhérents
- ✓ 54 nouveaux arrivants (période de trois ans)
- ✓ 75 étrangers dont 24 nationalités différentes
- ✓ 150 actifs (30%) dont 35 accueillants
- ✓ Répartition par villes : Gif 41%, Orsay 20%, Bures 22%, autres 17%

Le Président présente ensuite le Conseil d'Administration de l'AVF BGO composé de 18 personnes :

Les 6 membres du bureau :

- ✓ Jean-Jacques Canonne : Président
- ✓ Françoise Quinot-Busigny : Vice-présidente en charge du SNA (Service au Nouvel Arrivant)
- ✓ Martine Michel : Secrétaire Générale
- ✓ Marie-Thérèse Delmas : Trésorière
- ✓ Michel Majour : Responsable coordination des animations
- ✓ Jean-Pierre Covas : Vice-président en charge des relations avec l'UNAVF et l'URAVF, et Webmestre du site : www.avf-bgo.com

Les autres membres du Conseil d'administration

- ✓ Anne-Marie Thévenon : responsable des accueillantes
- ✓ Christine Chéron : en charge du SNA
- ✓ Chantal Derksen : Chargée de la communication externe
- ✓ Jean-Maurice Tupin : Chargé du bulletin
- ✓ Christiane Ravaud : Equipe de coordination des animations
- ✓ Annette Gulik : Equipe de coordination des animations et bulletin
- ✓ Joël Hamel : Chargé du fichier
- ✓ Claude Tupin : Chargée de l'intendance
- ✓ Bev Laflamme : Chargée de la Formation
- ✓ Denise Garçon : Secrétaire Adjointe
- ✓ Dominique Leclerq : Trésorier Adjoint
- ✓ Sylvain Confida : Contributeur au bulletin

Nos chargés de mission

- ✓ Nicole Canonne : Chargée des évènements exceptionnels.
- ✓ Alain Buisson : Chargé de mission auprès du SNA
- ✓ Joël Cantineaux : Vérificateur aux comptes.

Par ailleurs, le Président associe à cette équipe tous les responsables d'animations qui ne peuvent être présentés nominativement, ils font vivre l'AVF à travers leurs animations : supports et outils d'accueil et d'intégration.

Il salue également, tous et toutes les accueillant(e)s, premiers contacts avec l'AVF qui complètent l'important travail d'accueil et d'accompagnement fait par les membres de l'équipe du SNA. Sans oublier tous les autres bénévoles qui contribuent de près ou de loin au fonctionnement et aux animations de notre AVF.

Service au Nouvel Arrivant (SNA)

Le SNA est une équipe aujourd'hui de 14 personnes dont est responsable la Vice-présidente SNA assistée de Christine Chéron et d'Alain Buisson dont le mandat de chargé de mission vient d'être renouvelé par le Conseil d'administration.

Dans l'année écoulée, le SNA a organisé une dizaine de "Rencontres Conviviales pour les Nouveaux" auxquelles ont été conviés les nouveaux arrivants (adhérents ou non) ainsi que les nouveaux adhérents des deux dernières années plus anciennement installés dans la région. Il a organisé, avec l'aide de la responsable Communication, notre participation à l'accueil des nouveaux résidents par la municipalité de Gif sur Yvette ainsi que, avec l'aide du groupe de la Conversation en français, notre participation au Forum et au Cocktail de Science Accueil, sans oublier bien sûr sa participation active aux forums des associations des trois villes et à notre Cocktail de Bienvenue.

Le SNA est systématiquement présent aux permanences où une personne de l'équipe est totalement disponible pour les nouveaux arrivants.

En amont, il veille, avec l'aide de la responsable Communication et d'autres bénévoles, à l'approvisionnement en plaquettes AVF-BGO de lieux susceptibles d'être visités par les nouveaux arrivants et répond aux demandes de renseignements reçues, essentiellement par courriel, de nouveaux arrivants, parfois même avant leur installation.

En aval, il assure un suivi de ceux ne faisant pas partie d'un groupe spécifique (Conversation en français, Jeunes Mamans).

Les permanences

Compte tenu des décisions prises l'année dernière et de la disponibilité des salles, les jours actuels de permanence ont été maintenus: le jeudi matin de 10h à 11h30 à Gif sur Yvette (Orangerie), le jeudi après-midi de 14h15 à 16h30, en alternance, à Orsay (La Bouvêche) et à Bures sur Yvette (Centre Marcel Pagnol), ainsi que le samedi matin de 10h à 11h à Gif sur Yvette à l'Orangerie deux fois par mois depuis septembre 2010, auparavant cette permanence avait lieu à la Marie annexe de Chevry mais la salle n'est plus disponible.

Ces permanences sont assurées sous la responsabilité d'Anne-Marie Thévenon, coordinatrice des accueils des 3 villes et responsable de l'accueil de Gif le jeudi matin ; de Denise Garçon, responsable de Bures ; de Josiane Hervy, responsable d'Orsay et d'Isabelle Pétri, responsable de Gif le samedi.

Nous les remercions pour le travail effectué ainsi que les 31 accueillantes qui assurent les permanences.

Les animations

A ce jour, nous avons un peu moins d'une quarantaine d'animations (38). Celles-ci sont regroupées en différents thèmes.

- ✓ SNA et Permanences
- ✓ Animations culturelles, Jeux de société
- ✓ Sorties, Ateliers
- ✓ Bon appétit, En avant la forme
- ✓ Manifestations exceptionnelles

Au cours de cette année, trois nouvelles animations ont été créées : Echanges de livres, Sorties théâtre, Extension de l'animation jeunes mamans par Dialogue entre parents de tous pays. Par contre d'autres animations ont disparu faute d'animateurs : Initiation au bridge, Thèmes du jeudi, ou ont évolué : Initiation relaxation remplacée par un Atelier de mémoire.

Bien entendu, le programme et le calendrier sont dans notre nouveau bulletin mis en forme par Jean-Maurice, Annette et Sylvain et consultables également sur notre site internet.

La présentation des ateliers a eu lieu le 23 septembre 2010. La salle Jacques Tati s'est avérée tout à fait adaptée à la présentation des animations qui étaient toutes représentées. Le Conseil d'administration a décidé de pérenniser cette salle pour la tenue de cette manifestation de rentrée annuelle.

Le groupe « Coordination des animations » anime deux réunions chaque année pour donner et recueillir des informations concernant les animations, et aussi collecter les données pour l'édition du bulletin. A ce sujet, une participation plus accrue des responsables d'animation est souhaitée. La fiche de poste « animateur » qui s'intitule « tout savoir sur l'animateur AVF-BGO » a fait l'objet d'une diffusion au cours d'une de ces réunions de coordination.

Par ailleurs, nous rappelons qu'une adresse e-mail propre aux animations responsables.activites@avf-bgo.com doit permettre de faciliter la communication entre responsable d'animation et groupe de coordination.

La formation

Comme le Président l'a souvent rappelé, la formation des bénévoles au sein des AVF est un des objectifs majeurs des AVF et un gage de qualité. En outre, elle peut être un tremplin pour ceux qui souhaiteraient reprendre une activité professionnelle en bénéficiant d'une VAE « Valorisation des Acquis et de l'Expérience » au sein d'une association.

Bev. Laflamme est à votre écoute pour tout ce qui touche au domaine de la formation.

De septembre 2009 à août 2010, nous avons participé à six formations :

Sur Paris :

- La présidence, en décembre 2009: 1 pers.
- Gestion administrative, en décembre 2009: 2 pers.
- La relève, elle se prépare, en mars 2010 : 2 pers.
- Responsable équipe SNA, en mars 2010 : 1 pers.

A Orsay :

- Etre bénévole en AVF, en février 2010 : 15 pers.
- Place et rôle de chacun en CA, en avril 2010 : 18 pers.

Depuis septembre 2010 :

- Finances et comptabilité, en octobre 2010 : 1 pers.
- Animateur en AVF, en janvier 2011 : 11 pers.

Pour toute information, contacter Bev. Laflamme. Et merci pour son action au titre de la formation.

Quels sont nos objectifs de l'année ?

- ✓ Continuer à développer l'Esprit des AVF : Accueillir et intégrer, notre principale raison d'être.
- ✓ Développer le partenariat avec les mairies dans le domaine de l'accueil des nouveaux arrivants :

- Forum des associations,
- Journée d'accueil des nouveaux,
- Actions particulières, tel que : la semaine bleue à Gif en octobre dernier,
- ✓ Développer la communication externe et interne montante et descendante,
- ✓ Clarifier nos principes de fonctionnement et d'animation,
- ✓ Prendre du plaisir à être ensemble,
- ✓ Maîtriser et réduire nos frais de fonctionnement : 2 exemples concrets :
 - Une seule édition annuelle du bulletin et trois suppléments trimestriels, gains espérés 50% du coût global,
 - Le cocktail de bienvenue, notre souci de réduction des coûts et l'absence de salle, hors gymnase, pouvant accueillir plus de 200 personnes nous ont conduit à réduire le nombre d'invitations pour ne pas dépasser 200 personnes au lieu des 350 personnes (en 2009) en privilégiant l'accueil des nouveaux adhérents et des nouveaux arrivants.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le CA a un grand rôle à jouer, mais également tous les bénévoles actifs dont les responsables d'animation. Comme déjà rappelé de nombreuses fois, les membres actifs sont la « cheville ouvrière de l'AVF », sans eux, il n'y a pas de relais du SNA. Leur rôle est primordial dans l'accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux adhérents, ils doivent veiller à accueillir et faire accueillir. Ils sont également un relais d'information montante et descendante du CA vers les adhérents, des adhérents vers le CA. Ils sont responsables de leurs animations (organisation, accueil, Sécurité, reporting), ils ont une large autonomie d'action dans le respect des personnes, des statuts, du règlement intérieur, de la charte et des orientations et décisions du CA.

Les actions réalisées en 2010-2011

Outre tout ce qui vient d'être évoqués précédemment et au-delà de toutes les animations indiquées dans notre bulletin et ses suppléments trimestriels, nous avons entrepris ou participé à différentes actions :

Au niveau externe AVF :

- Forum des associations de Bures, Gif et Orsay en septembre 2010
- Semaine bleue à Gif sur Yvette pour les seniors
- Journées d'accueil des nouveaux arrivants en mairie sur Gif
- Forum de Sciences-accueil
- Vœux en mairies de Gif et de Bures

Au niveau UNAVF et URAVF :

- AGE de l'URAVF pour l'actualisation des statuts, le 17/11/2009
- AGO de l'URAVF, le 25/5/2010
- Conseil d'administration de l'URAVF, les 10/12/2009 et 16/11/2010
- Participation aux commissions

Au niveau interne AVF-BGO :

- Procédures de dépôt des statuts et règlement intérieur
- Réunion de bureau : 5
- Conseil d'administration : 5
- Séminaire des actifs à Saumur le 27 mai 2010
- Séminaire de travail du CA en novembre 2010 pour identification et amélioration de nos règles de fonctionnement.

Nos réalisations en termes de fonctionnement.

- Mise à jour du site internet AVF-BGO www.avf-bgo.com
 - Mise à disposition des statuts et du règlement intérieur actualisés
 - PV des assemblées générales de 2010
 - Des flashes infos
- Diffusion d'un communiqué à l'issue de chaque réunion du CA
- Nouveau bulletin et ses suppléments trimestriels
- Nouvelles règles concernant le fonctionnement du CA
- Nouvelles règles concernant l'inscription aux animations à places limitées
- En cours : réflexion sur l'amélioration de l'accueil dans les permanences

La journée des bénévoles

2011 sera l'année du BÉNÉVOLAT et du VOLONTARIAT au niveau Européen. La journée phare des bénévoles sera le 6 décembre 2011. Chaque AVF aura pour mission d'organiser un événement réservé à remercier ses bénévoles, du type : « pot », « pique-nique ». Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Conclusion

De cette longue énumération de fonctions, d'actions, de réalisations, d'orientations, vous pouvez constater que notre association AVF-BGO, (forte de 539 adhérents) est toujours en adéquation avec les objectifs qu'elle poursuit dans le cadre de la Charte des AVF.

La qualité de notre organisation, de nos animations, des bénévoles compétents et formés, nous ont permis de recevoir comme les années précédentes, le Label 2010 des AVF. 28 sur 48 AVF d'Île de France ont reçu ce label 2010. Merci à tous pour votre implication.

Les charges d'administration, de gestion et d'animation sont parfois lourdes pour tous les bénévoles qui s'investissent dans celles-ci. Des difficultés et des tensions peuvent exister, mais bien heureusement, dans la très grande majorité des cas tout se passe pour le mieux dans la convivialité qu'il convient pour animer et assurer nos missions d'accueil et d'intégration.

Enfin, je voudrais rappeler que l'URAVF d'Île de France recherche des candidats pour participer à son bureau : un représentant de secteur 91, un trésorier adjoint. Si vous êtes intéressé, bien vouloir me contacter.

Merci de m'avoir écouté durant ces longues minutes. Avez-vous des questions ou remarques à nous faire connaître ?

Une adhérente souhaiterait une amélioration de la communication interne et externe notamment sur les problèmes des « rumeurs »

Aucune autre remarque relative à ce rapport moral et d'activités n'étant émise, le Président propose, aux membres de cette honorable assemblée, de bien vouloir approuver celui-ci.

Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2010-2011 est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2009-2010

Avant de donner la parole à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation des comptes 2009-2010, le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir excuser Joël Cantineaux, vérificateur aux comptes qui regrette de ne pas être présent aujourd'hui, mais il est en

voyage à plusieurs milliers de kilomètres d'ici. Nous tenons à remercier Joël pour l'excellent travail qu'il a effectué pour contrôler nos comptes et procédures et pour le soutien qu'il a apporté à notre trésorière dont il a souligné les compétences et le travail effectué.

En son absence et en préalable à la présentation des comptes, le Président lit le mot d'excuse puis le rapport du vérificateur aux comptes préparés par celui-ci.

Mesdames, Messieurs,

En préambule de mon rapport de vérificateur aux comptes que vous présentera votre Président, je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas être parmi vous aujourd'hui.

Bien avant la fixation de la date de votre Assemblée générale, j'avais pris des billets d'avion irrévocables pour un voyage lointain, afin en outre de retrouver pour la première fois ma petite-fille née en juillet de l'année dernière.

Comptant sur votre compréhension, je vous souhaite une bonne participation à votre Assemblée générale.

Cordialement.

Joël Cantineaux

Rapport du vérificateur aux comptes :

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 Février 2010, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2010 sur :

- ✓ *le contrôle des comptes annuels de l'AVF BGO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- ✓ *les vérifications spécifiques que j'ai jugées nécessaires.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes que j'ai jugées nécessaires compte tenu de la nature de votre Association. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes (notamment les provisions) et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de votre Association à la fin de cet exercice.

2 – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France et aux recommandations de l'Union Nationale des Accueils des Villes Françaises à des vérifications spécifiques que j'ai jugées nécessaires et adaptées à la taille et à la nature de votre Association en matière :

- ✓ *de tenue de la comptabilité et des justificatifs des dépenses.*
- ✓ *de l'archivage et de l'accessibilité à la documentation des pièces comptables.*
- ✓ *de respect des procédures d'approbation des dépenses et de délégations de signatures.*

- ✓ *de rapprochements bancaires réguliers et justifiés, ainsi que le recouplement entre compte de résultat et situation de trésorerie tel que préconisé par l'UNAVF*

L'ensemble de ces points m'est apparu très satisfaisant.

La situation financière de votre association à la fin de l'exercice est plus que conforme aux recommandations de l'UNAVF en matière de réserves de trésorerie qui préconise « qu'une réserve égale à une année de fonctionnement sans recette est suffisante pour faire face à des problèmes passagers », d'autant plus que votre Conseil d'Administration a pris des mesures de saine gestion en réduisant fortement deux postes majeurs des dépenses (le bulletin et le cocktail de bienvenue).

Gif sur Yvette le 13 Janvier 2011

*Joël Cantineaux
Vérificateur aux Comptes*

Le Président donne la parole à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation des comptes 2009-2010,

- Compte de résultat du 01.09.2009 au 31.08.2010
 - Situation Comptable de trésorerie au 31.08.2010 et évolution.
- Ces documents sont annexés au présent procès-verbal.

La trésorière commente les différents postes du compte de résultat et précise les principaux postes de dépenses et recettes notamment :

- ✓ Fournitures administratives et matériel : 2415 € dont : Achat sono (810€), Armoires et clés (1110€), Fournitures diverses (495€),
- ✓ Formation 1181€ dont : formation de 2 groupes (770€) et 3 individuelles (410€).
- ✓ Frais d'encadrement 1946€ dont : Séminaire des actifs (1000€), réunions divers des actifs (410€), frais de déplacements (160€), etc.
- ✓ Permanences 664€ dont : approvisionnement en café, thé et gâteaux (400€), fournitures (144€), etc.
- ✓ Cotisation URAVF 2425€ soit 4,30€ par adhérent (564 au 30/6/2009).

Concernant les animations, celles-ci ont coûtées globalement 17 172€ et engendrées 18 860€ de recettes permettant de contribuer au financement des frais de fonctionnement précédemment évoqués. Ci-après, par principales animations : respectivement les principaux coûts et recettes :

- ✓ Sorties : 10 030€ / 10 900€
- ✓ Diners : 2265€ / 2483€
- ✓ Culinaires : 3620€ / 3900€
- ✓ Langues et autres activités : 1 260€ / 1 580€.

Concernant la discussion sur les provisions, le Président rappelle la décision prise l'année précédente de ne constituer des provisions uniquement (sauf cas exceptionnel) pour le congrès national des AVF qui a lieu tous les trois ans. En conséquence, les provisions des exercices précédents ont fait l'objet des écritures comptables nécessaires.

Enfin, le Président précise que la présentation des comptes ainsi que la tenue de ceux-ci sont conformes à l'article 20 de nos statuts, tel que constaté par le vérificateur aux comptes.

Concernant l'évolution de la trésorerie, la trésorière précise que le tableau joint à la convocation est un document non comptable, ayant pour objet de visualiser d'une manière simple les mouvements

de trésorerie sur les postes les plus significatifs (supérieurs à 500 euros) et destiné à titre pédagogique.

Afin de répondre aux questions comptables un second document, sur le même format, a été présenté reprenant les écritures de rapprochement bancaire ainsi que l'indication des frais payés d'avance de l'exercice (N-1).

Compte tenu de tout ce qui vient d'être présenté, commenté et argumenté, des conclusions du rapport fait par le vérificateur aux comptes ainsi que les recommandations et directives du guide du trésorier des AVF, le Président tient à souligner l'extrême confiance qu'il a vis-à-vis de Marie-Thérèse, trésorière de l'AVF. Il apprécie, d'une part, ses compétences en la matière et d'autre part, le travail réalisé, les efforts pédagogiques qu'elle met en œuvre et sa disponibilité.

Après discussion et réponses aux questions formulées, les comptes de l'exercice 2009-2010 sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Contre : zéro
- Abstentions : 3

Les comptes de l'exercice 2009-2010 sont adoptés à la majorité.

3 - Quitus de gestion pour l'exercice 2009-2010

Quelques précisions sur la notion de « quitus ».

La loi de 1901 ne prévoit pas la notion de quitus. Les statuts de l'AVF-BGO actualisés le 11 février 2010 prévoient une disposition de quitus dans son article 9-1 paragraphe 3 : *« Elle (l'Assemblée générale ordinaire) approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et le montant de la cotisation annuelle ; elle donne quitus pour leur gestion aux administrateurs. Elle nomme le cas échéant un contrôleur aux comptes ou un commissaire aux comptes et un suppléant ».*

En pratique, l'absence de quitus voté par l'assemblée générale signifie que les membres désapprouvent la gestion de l'association.

La loi de 1901 n'abordant pas les aspects relatifs au quitus, seuls les statuts ou le règlement intérieur peuvent prévoir les conséquences d'une absence de quitus. En l'état, les statuts ou le règlement intérieur de l'AVF-BGO ne comprennent pas de disposition telle que : « Si le quitus moral n'est pas adopté, le président doit démissionner, si le quitus financier n'est pas adopté, le trésorier doit démissionner, ou l'absence de quitus donné entraîne la révocation du Conseil d'administration.

En conclusion, il est d'usage dans les associations loi 1901 et statutairement maintenant pour l'AVF-BGO de donner le quitus aux administrateurs pour la gestion de l'association. L'adoption du quitus équivaut à un vote de confiance. Ce quitus n'a pas pour effet, d'une part, d'empêcher des poursuites judiciaires si des agissements délictueux étaient découverts par la suite, ni d'autre part, en cas d'absence de quitus, d'entraîner automatiquement la démission du Président, du Trésorier, voire du Conseil d'administration.

Ces précisions étant faites, le Président demande alors à l'Assemblée de voter le quitus de gestion au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2009-2010.

Le « Quitus » au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2009-2010 est voté à l'unanimité.

4 - Présentation et approbation du budget prévisionnel 2010-2011

La parole est donnée à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation du budget prévisionnel 2010-2011. (Le document annexé à la convocation à l'AGO, est annexé au présent procès-verbal).

Après discussion et réponses aux questions formulées, le budget prévisionnel 2010-2011 est soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le budget prévisionnel 2010-2011 est adopté à l'unanimité.

5 - Approbation du nouveau montant des cotisations à compter de septembre 2011

Les différentes présentations faites dans le cadre de la préparation du budget montrent que les cotisations actuelles ne couvrent pas nos frais de fonctionnement malgré le programme de réduction des coûts du bulletin et du cocktail notamment. Il convient à l'instar de l'année dernière de proposer une augmentation raisonnable de la cotisation. Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du 10 janvier 2011, les membres du Conseil d'administration ont approuvé à la majorité la proposition du Bureau d'augmenter le montant des cotisations d'adhésion à l'AVF-BGO et de passer la cotisation individuelle de 27 à 28 € et la cotisation couple de 40 à 43 € (soit respectivement 27+13 à 28+15).

Le Président rappelle que le montant des cotisations sert principalement à payer nos cotisations au National et Régional, à assurer nos frais de fonctionnement, la parution du bulletin, l'organisation du cocktail de bienvenue, la participation au congrès des AVF tous les trois ans, les formations AVF, etc.

Après débats, les nouveaux montants de cotisation sont soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

- Contre : 6
- Abstention : 3

Les nouveaux montants de cotisation (28€ et 43€) sont adoptés à la majorité.

6 - Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du 11 janvier 2010, les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité la reconduction de Monsieur Joël Cantineaux en qualité de chargé de mission au poste de vérificateur aux comptes de l'AVF-BGO.

Il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale de ratifier la nomination de Monsieur Joël Cantineaux pour un an aux fonctions de Vérificateur aux comptes, pour l'exercice 2010/2011.

La nomination de Joël Cantineaux au poste de Chargé de mission « Vérificateur aux comptes » pour l'année 2010-2011 est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale remercie Joël Cantineaux pour son investissement dans ses fonctions.

7 - Questions diverses

- *Concernant la communication externe : celle-ci est peut-être insuffisante, en particulier au niveau des crèches et maternités, Chantal Derksen, en charge de la communication, a pris note de cette remarque.*
- *Concernant l'inscription aux animations à places limitées : le Président rappelle que le règlement intérieur de l'association indique (article 23) qu'un couple qui s'inscrit ne peut inscrire personne d'autre. Il rappelle que le règlement intérieur est accessible sur le site de l'AVF et aux permanences de façon à être consulté en cas de problème*
- *Enfin l'un des animateurs rappelle aux adhérents qu'il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation pour participer aux animations.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 16h15 et renouvelle ses remerciements aux participants à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Documents annexés :

Compte de résultat du 1/9/2009 au 31/8/2010
 Situation comptable de la trésorerie
 Budget prévisionnel 2010/2011



Jean-Jacques CANONNE
 Président de l'AVF-BGO



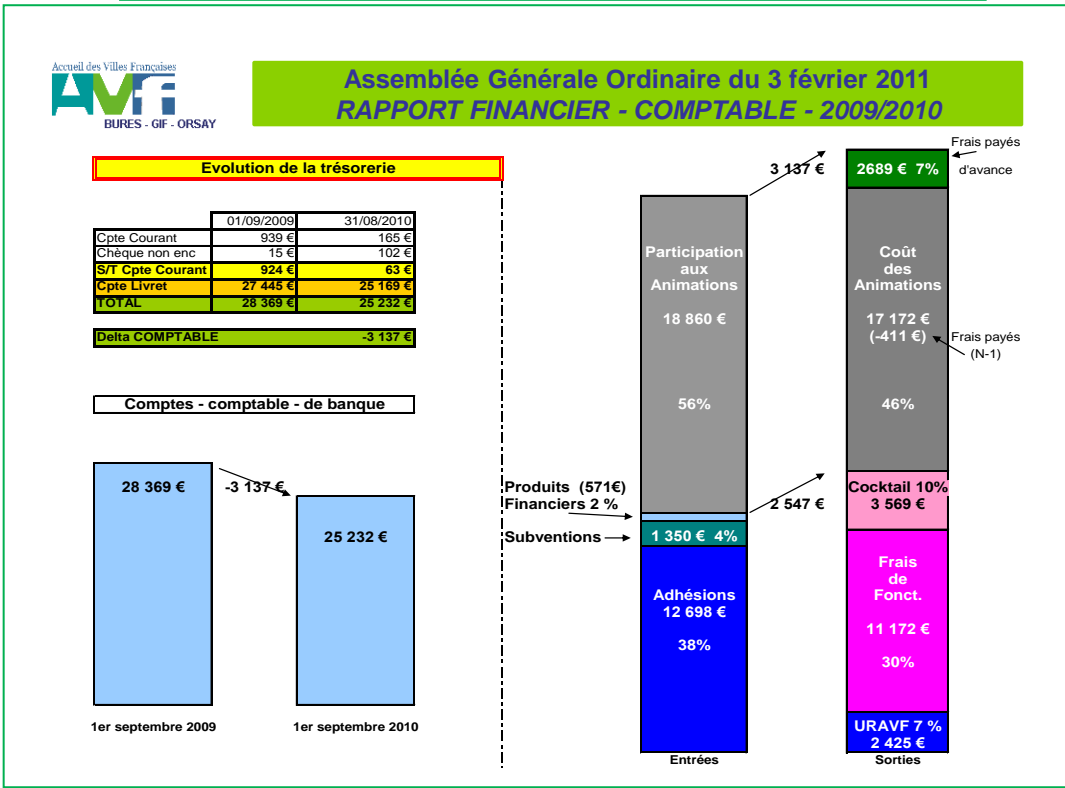
Martine MICHEL
 Secrétaire Générale



Isabelle SEGRETAIN
 Scrutatrice

Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2011
COMPTE DE RESULTAT

| | CHARGES | | | PRODUITS | |
|--------------------------------|---------------------|----------------------|--|-----------------------|----------------------|
| | Budget 2009/2010 | Réalisé 2009/2010 | | Budget 2009/2010 | Réalisé 2009/2010 |
| Fournit. et matériels | 2 200 € | 2 415 € | Subvention Bures | 550 € | |
| Assurances | 800 € | 669 € | Subvention Gif | 400 € | |
| Formation | 1 500 € | 1 181 € | Subvention Orsay | 400 € | |
| Frais Postaux | 500 € | 653 € | | 1 100 € | |
| Frais d'encadrement | 2 075 € | 1 946 € | Produits financiers | 1 100 € | |
| Permanences | 1 600 € | 664 € | | 571 € | |
| Service Nouvel Arrivant | 200 € | 175 € | Adhésions | 12 000 € | |
| Bulletin | 4 700 € | 3 469 € | | 12 698 € | |
| Cocktail de Bienvenue | 4 000 € | 3 569 € | Reprise provisions | 3 200 € | |
| Cotisation URAVF | 2 425 € | 2 425 € | (Formation 750, Cocktail 750, Matériel 1700) | 3 200 € | |
| S/Total Fonctionnement | 20 000 € | 17 166 € | Sous-Total | 17 400 € | |
| Coût des animations | 16 000 € | 17 172 € | Participat.aux animations | 16 000 € | |
| Sous-Total | 36 000 € | 34 338 € | Sous-Total | 33 400 € | |
| | | | Reprise sur réserves | 3 600 € | |
| | | | | 0 € | |
| TOTAUX avant Provisions | 36 000 € | 34 338 € | | 37 000 € | |
| Provision Congrès | 1 000 € | 1 000 € | | | |
| TOTAL CHARGES | 37 000 € | 35 338 € | 96% | TOTAL PRODUITS | 37 000 € |
| | | | | | 36 679 € |
| | | | | | 99% |
| | | | Résultat | 1 341 € | |



Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2011
BUDGET PREVISIONNEL 2010/2011

| | CHARGES | | | PRODUITS | |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| | Budget 2009/2010 | Budget 2010/2011 | | Budget 2009/2010 | Budget 2010/2011 |
| Fournitures et matériels | 2 200 € | 1 800 € | Subvention Bures | | |
| Assurances | 800 € | 700 € | Subvention Gif | | |
| Formation | 1 500 € | 1 500 € | Subvention Orsay | | |
| Frais Postaux | 500 € | 500 € | | 1 100 € | |
| Frais d'encadrement | 2 075 € | 2 000 € | Produits financiers | 1 100 € | |
| Permanences | 1 600 € | 800 € | | 500 € | |
| Service Nouvel Arrivant | 200 € | 200 € | Adhésions | 12 000 € | |
| Bulletin | 4 700 € | 2 000 € | | 12 500 € | |
| Cocktail de Bienvenue | 4 000 € | 2 800 € | Reprise provisions | 3 200 € | |
| Cotisation URAVF | 2 425 € | 2 500 € | (Formation 750, Cocktail 750, Matériel 1700) | 3 200 € | |
| S/Total Fonctionnement | 20 000 € | 14 800 € | Sous-Total | 17 400 € | |
| | | 74% | Participation aux animations | 16 000 € | |
| Coût des animations | 16 000 € | 18 000 € | Sous-Total | 33 400 € | |
| Sous-Total | 36 000 € | 32 800 € | Reprise sur réserves | 3 600 € | |
| | | | | 500 € | |
| TOTAUX avant Provisions | 36 000 € | 32 800 € | | 37 000 € | |
| Provision Congrès | 1 000 € | 1 000 € | | | |
| TOTAL CHARGES | 37 000 € | 33 800 € | TOTAL PRODUITS | 37 000 € | |
| | | | | 33 800 € | |